Le lycée des Métiers Jules Verne

propose un enseignement en relation avec l'entreprise et ses métiers afin de faire acquérir des compétences et des connaissances , dans divers secteurs et niveaux de formation. L'enseignement poursuit deux finalités, l'insertion professionnelle et la poursuite d'études.

Le lycée est labellisé : LYCEE DES METIERS
Ce label garantit la cohérence d'une offre de formation, la prise en compte des attentes des élèves et l'adaptation aux besoins des employeurs. Le label constitue un indicateur d'excellence pour les voies technologiques et professionnelles

Le CFA

Le contrat d'apprentissage est destiné aux jeunes de 16 à 25 ans ou aux jeunes d'au moins 15 ans, s'ils justifient avoir effectué la scolarité du premier cycle de l'enseignement secondaire.
L'apprenti suit une formation générale, théorique et pratique, en vue d'acquérir une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel.
Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail écrit, à durée déterminée (CDD).

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC au 1 janvier 2011 1365 €)

Tranche d'âge	1ère année	2ème année	3ème année
moins de 18 ans	25 %	37 %	53 %
18-20 ans	41 %	49 %	65 %
21 ans et plus	53 %	61 %	78 %

INFOS PRATIQUES

- **Service de demi-pension de qualité (repas cuisinés sur place)**
- **Internat possible au lycée voisin (lycée du Haut-Barr)**
- **Nombreux circuits de bus qui assurent les liaisons avec les villages aux alentours**

Inscription

31 rue saint Nicolas
BP 50126 Saverne
tél : 03 88 91 24 22